

PLAN CLIMAT CANTONAL

15 mesures prioritaires pour que Genève fasse partie de la solution

Assainir les bâtiments, contenir la mobilité, réduire le trafic aérien, réduire la demande énergétique et développer les renouvelables

- 1.** Adoption dès 2010 d'un plan climat cantonal qui fixe des objectifs et des mesures de réduction des émissions de CO₂ conformes aux recommandations du GIEC : c'est-à-dire une réduction de 40% d'ici à 2020 et de 95% d'ici à 2050.
- 2.** Investissement d'au moins un milliard par an dans la rénovation énergétique des bâtiments existants, afin d'assainir plus de la moitié du parc immobilier d'ici à 2020, avec négociation de la clef de répartition entre l'Etat, les propriétaires et les locataires.
- 3.** Généralisation de la norme *Minergie P-Eco* pour toute nouvelle construction sur le territoire cantonal.
- 4.** Basculement intégral des énergies fossiles aux énergies renouvelables pour le chauffage résiduel des bâtiments rénovés et des nouvelles constructions.
- 5.** Création de « zones à faibles émissions polluantes » incluant des normes drastiques sur le CO₂. Ces normes doivent aboutir à l'interdiction de circuler dans la zone du centre-ville pour les véhicules émettant plus de 250g CO₂/km.
- 6.** Réduction progressive de l'offre de stationnement public et privé au centre-ville et augmentation du prix des parkings.
- 7.** Augmentation progressive de l'impôt automobile avec une pondération en fonction des émissions de CO₂, et non plus du poids.

- 8.** Législation donnant la priorité absolue aux transports publics et à la mobilité douce dans le canton. Développement de l'offre TPG en périphérie, mise en site propre des bus sur les grands axes et baisse des tarifs pour en augmenter l'attractivité.
- 9.** Maîtrise de la mobilité par un aménagement du territoire favorisant la mixité logements-emplois-commerces-loisirs ainsi que par des incitations à l'embauche d'employés habitant dans un rayon « raisonnable » autour du lieu de travail.
- 10.** Intervention auprès de la Confédération avec les autres cantons aéroportuaires pour qu'elle adopte une politique de gestion de la demande en trafic aérien et non de réponse à celle-ci, comme c'est le cas actuellement.
- 11.** Création d'un centre public de vidéoconférence à haute technologie pour éviter les voyages dispensables.
- 12.** Moratoire de longue durée sur tout agrandissement des capacités de l'aéroport.
- 13.** Renforcement des investissements des SIG en faveur de la réduction de la demande et des énergies renouvelables, et refus de toute construction de nouvelle centrale à énergie fossile.
- 14.** Généralisation du modèle « écoquartier » pour tous les nouveaux projets d'aménagement et densification progressive des zones villa pour les transformer en « écoquartiers ».
- 15.** Incitation à réduire la consommation de viande, notamment en favorisant les menus végétariens dans les lieux de restauration collective.